

## ÉNERGIE

# Le Plan Climat Énergie Territorial : quels premiers résultats ? Quelles pistes d'amélioration ?

Nantes Métropole s'est engagée dès 2007 dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET), afin d'atténuer l'impact de l'agglomération nantaise sur le climat en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. L'évaluation de ce PCET, rendue obligatoire par la loi Grenelle 2 de 2010, a été l'occasion de faire un zoom sur 4 actions cibles : la réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage public, la rénovation énergétique des logements privés existants, les actions d'animation climat à destination des ménages, et l'accompagnement des entreprises.

### Contexte



La Métropole a adopté en 2007 un Plan climat volontariste, avant que la loi Grenelle 2 ne le rende obligatoire pour les intercommunalités, qui visait à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant en 2020 par rapport à 2003. Cet objectif a été prolongé, en 2014, à -50% à l'horizon 2030. Ce PCET comportait 150 actions sur le mandat 2008-2014, correspondant à 5 orientations stratégiques :

- Réduire les émissions de GES sur le territoire de Nantes Métropole
- Adapter le territoire de l'agglomération nantaise aux effets prévisibles du changement climatique
- Agir en coresponsabilité avec les acteurs du territoire et les réseaux
- Comprendre et innover pour anticiper les actions futures
- Suivre, mesurer et évaluer le Plan climat.

Dans le cadre de l'évaluation, les résultats de 4 actions représentatives des différents champs d'intervention de la politique métropolitaine en faveur du climat ont été analysés :

Actions cibles	Composantes
Éclairage public	Dipositifs pour réduire les consommations d'énergie (appui à la conception des espaces publics, optimisation de l'exploitation, rénovation et renouvellement du matériel pour plus d'efficacité, rationalisation de l'éclairage nocturne dans les communes, etc.)
Rénovation énergétique des logements privés	Accompagnement des co-propriétés énergivores ; éco-prime ; prime à l'achat de panneaux solaires ; opérations programmées d'amélioration de l'habitat
Animations destinées aux ménages	Numéro Allo Climat ; animations par les espaces info-énergie et les conseillers climat (balades thermiques, fête de l'énergie, familles à énergie positive...)
Animations destinées aux entreprises	Accompagnement des entreprises sur le Climat, schéma de développement tertiaire, volet climat de la Responsabilité sociale des entreprises.



### Contribution à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES du territoire :

Les actions en faveur de l'habitat privé, de l'éclairage public et de l'animation à destination des ménages permettent effectivement de réduire les émissions de GES. Leur poursuite, au rythme prévu, permettra d'atteindre environ 1% de l'objectif territorial en 2030. L'apport de l'action d'animation des entreprises n'est pas quant à lui quantifiable à ce jour, l'action étant trop récente et trop peu outillée pour que ses effets soient mesurables.

Au-delà des 4 actions cibles, la mobilisation des politiques publiques métropolitaines et des acteurs du territoire pour l'atteinte des objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2030 apparaît limitée :

- d'une part par manque d'identification de l'ensemble des moyens alloués au Plan climat par les politiques de Nantes Métropole, qui permettrait de questionner leur adéquation par rapport aux ambitions affichées et d'assurer une visibilité interne forte du PCET;

- d'autre part en l'absence d'une répartition, même indicative, des efforts à fournir par les différents acteurs (communes, habitants, acteurs économiques) pour atteindre ces objectifs.

Plus globalement, l'atteinte des objectifs de long terme affichés (- 50% d'émissions par habitant en 2030) nécessitera un renforcement conséquent des actions et des moyens alloués au PCET, dans un contexte national et local encore peu mobilisé.

### Les actions d'animation à destination des ménages ont touché environ 1% de la population

(d'après l'enquête conduite auprès de 1000 habitants de l'agglomération) ce qui est satisfaisant au regard des résultats atteints dans d'autres collectivités activement engagées en faveur du Climat. Globalement, les publics touchés sont des habitants déjà sensibilisés aux questions énergie-climat.

Les dispositifs d'information et de sensibilisation (numéro Allo Climat et nantesmetropole.fr) ne sont pas connus des habitants. Par contre, les actions qui engagent les citoyens par des échanges de pratiques et de la proximité conduisent dans près de 90% des cas à un changement de pratiques durable. Les liens tissés avec les communes autour de ces actions sont jugés satisfaisants, notamment grâce à la mise en place de l'offre de l'espace info-énergie et dans certains cas, à la médiation des conseillers climat. Cependant, les communes de petite taille restent difficiles à mobiliser.

### Appropriation transversale de l'enjeu Climat dans les politiques communautaires :

L'analyse des documents stratégiques des politiques communautaires dans lesquelles s'inscrivent les 4 actions cibles indique que les enjeux climat-énergie sont plutôt bien pris en compte par les plans d'action Espaces publics et Habitat. Le Plan climat est fortement porté par la politique Énergie, via des actions de plus en plus nombreuses et détaillées. En revanche, il demeure insuffisamment pris en compte dans la politique de développement économique métropolitaine...

### L'exemplarité de Nantes Métropole en matière de réduction des consommations d'énergie

est reconnue par un peu plus de la moitié des habitants interrogés par enquête, sans que cette reconnaissance soit suffisante pour les entraîner vers un changement de pratiques. Sur les champs de l'habitat et de l'animation des entreprises, les groupes de travail conduits dans le cadre de l'évaluation indiquent que l'intervention métropolitaine est trop méconnue pour être jugée exemplaire et essayer. En revanche, l'intervention métropolitaine en matière d'éclairage public a pu avoir un effet d'entraînement sur les communes les plus volontaires.



Atelier de travail sur les actions d'animation destinées aux ménages le 20/03/2015 – Quadrant Conseil.

### En résumé

La mise en œuvre du Plan Climat Énergie Territorial de Nantes Métropole et la mobilisation des acteurs locaux et des citoyens se traduit par une réduction des émissions de GES du territoire. Son impact reste cependant en deçà de l'ambition fixée à l'horizon 2030. Pour diminuer plus fortement l'empreinte carbone de la métropole

nantaise, une amplification et une valorisation des actions menées par les politiques publiques communautaires seront nécessaires, conjuguées avec la mise en mouvement d'un plus grand nombre d'acteurs et d'habitants du territoire (communes, entreprises, habitants).



## Méthode d'évaluation



### Cadrage

Les questions évaluatives et les actions cibles ont été pré-définies par la Direction environnement, énergie et risques (DEER) puis validées par Julie Laernoës, vice-présidente en charge du Plan climat. Quadrant Conseil et I Care Environnement ont été retenus pour conduire l'évaluation. L'instance d'évaluation a associé les chefs de projets des 4 actions cibles, ainsi que les Directions générales environnement services urbains et cohérence territoriale à ses travaux.

#### Le +

L'évaluation a été menée en parallèle d'un diagnostic Citergie et de l'actualisation du bilan des émissions de GES du territoire.



### Collecte des données

L'évaluation s'est basée sur :

- une analyse des documents de référence du PCET et des 4 actions cibles
- des entretiens avec les chefs de projets de ces actions cibles
- un groupe de travail par action cible, réunissant des acteurs du territoire
- une enquête auprès de 1000 habitants pour mesurer leur niveau de connaissance des actions de Nantes Métropole en faveur du climat.

#### Le +

L'enquête constituait également la seconde édition du baromètre de la sensibilité des habitants au changement climatique, déjà réalisé en 2010 à l'occasion de l'Atelier climat.



### Analyse et préconisations

L'instance d'évaluation a validé les premières conclusions. Sur cette base, un atelier évaluatif a été organisé sur une journée avec plusieurs Directions de Nantes Métropole et des représentants des services des communes pour compléter l'analyse et formuler des recommandations pour la poursuite du PCET. Le rapport final de l'évaluation a ensuite été validé par la vice-présidente en charge du Plan climat.

#### Le +

Les recommandations s'appuient très largement sur un processus de co-construction avec les parties prenantes, mises à contribution dans le cadre de 4 groupes de travail thématiques et de l'atelier évaluatif.



### Diffusion

Les conclusions et recommandations de l'évaluation ont été présentées au Groupe d'animation politique "environnement, climat, services urbains", ainsi qu'au groupe "climat" des DGS de l'agglomération. Elles seront également évoquées avec les acteurs du Plan climat à l'occasion du Rendez-vous climat de l'automne.



## ▶ Préconisations

Dans l'optique d'alimenter l'actualisation du plan d'actions climat pour le mandat 2014-2020, les constats de l'évaluation ont débouché sur trois recommandations transversales :

- préciser et mieux partager les objectifs du Plan climat. Cela suppose de définir une feuille de route pour atteindre les objectifs quantitatifs auxquels s'est engagée Nantes Métropole, puis de proposer une répartition des objectifs quantitatifs par acteurs et de traduire ces objectifs pour les rendre compréhensibles par les acteurs et contributeurs ;
- renforcer l'appropriation transversale du Plan climat dans les politiques publiques communautaires avec un meilleur partage de ses objectifs en interne et une priorité managériale claire donnée à l'objectif climat ;
- favoriser un effet d'entraînement des acteurs sur le territoire: il s'agit de poursuivre les efforts en matière d'exemplarité interne (quid d'un objectif de réduction des émissions du patrimoine communautaire ?) et de miser sur une mise en synergie des acteurs entre-eux.

D'autres préconisations, plus opérationnelles, ont également été formulées et figurent dans le rapport final de l'évaluation. Des améliorations dans la définition ou la mise en œuvre de chaque action cible ont notamment été proposées.



## ▶ Prochaines étapes

Pour intégrer les enseignements de l'évaluation ainsi que les recommandations du diagnostic Citergie dans l'actualisation du Plan Climat Energie Territorial pour la période 2014-2020, des groupes de travail opérationnels ont été mis en place. Ils portent sur l'habitat et l'urbanisme, la mobilisation des habitants, le rapprochement des volets habitat, déplacements et déchets du Plan climat, l'exemplarité de Nantes Métropole au travers de son patrimoine bâti, et l'ingénierie financière. Le groupe thématique dédié à l'accompagnement des entreprises sera également mobilisé.

Sa mise en œuvre sera travaillée plus étroitement avec les communes, notamment pour les actions d'animation destinées aux ménages.



### EN SAVOIR PLUS

Le **rapport complet** de l'évaluation est disponible sur demande auprès de la mission évaluation des politiques publiques.

Les informations complémentaires sur le Plan Climat Énergie Territorial peuvent être sollicitées auprès de la Direction environnement, énergie et risques.

#### Rédaction et coordination

**Gaëlle BARON**  
Mission évaluation des politiques publiques  
Direction générale des Services

### CONTACTS

#### Driss SAÏD

Mission évaluation des politiques publiques  
Direction générale des Services  
Tél : 02 40 99 49 07  
driss.said@nantesmetropole.fr

#### Alban MALLET

Direction environnement, énergie, risques  
Direction générale environnement services urbains  
Tél : 02 40 99 48 84  
alban.mallet@nantesmetropole.fr

